

## Le Grand Narbonne investit 103 000 € pour la réhabilitation de la chaussée de la zone d'activités La Vignasse à Peyriac-de-Mer

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, le Grand Narbonne est en charge de l'entretien et la rénovation des zones d'activités du territoire. **À partir du lundi 24 juin, la Communauté d'agglomération entreprend des travaux de réhabilitation de voirie sur l'ensemble de la zone de La Vignasse à Peyriac-de-Mer.**

Cette opération, d'un montant de **103 000 €**, consiste à **réhabiliter la chaussée pour le confort et la sécurité des usagers**. Le chantier durera **une semaine**. Les accès aux entreprises et aux habitations seront maintenus.